
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

DESCRIPTION

DE NOUVELLES ESPÈCES

D'INVERTÉBRÉS FOSSILES

DANS LE BASSIN DU RHONE

(FORMATION TERTIAIRE MOYENNE)

PAR

LE D^r FISCHER

CRUSTACÉS

GENRE TETRACLITA. SCHUMACHER.

I. Tetraclyta Dumortieri. FISCHER, N. Sp.

Testa conica, crassa, ponderosa, apice acuta, valvis connatis, longitudinaliter et valide costatis, costis altitudine inaequalibus; apertura subtrapezoidalis; basi dilatata, rotunda, aperta, porosa; cellulis latis, excavatis. — Operculum... ?

Diamètre à la base. 25 millimètres.

Hauteur 15 —

Têt conique, épais, sommet aigu, valves soudées, laissant quelquefois entre elles un léger interstice; ornées de fortes côtes longitudinales, dont la hauteur varie; quelques-unes n'atteignent que la moitié de la longueur des valves; ouverture operculaire subtrapézoïdale ou lozangique assez étroite;

base ouverte, arrondie, dilatée, manquant de lame basale, poreuse; cellules très larges et profondément excavées.

GISEMENT. — Le Jardin-des-Plantes, à Lyon. — Les Balmes de Saint-Fond (Isère).

OBSERVATIONS. Le genre *Tetraclita* a été établi par Schumacher en 1817, (*Ess. d'un nouv. syst.*), quelques jours avant la description du genre *Conia* par Leach (*Journal de Phys.* p. 85, 1817). Les *Tetraclita* ont encore reçu les noms de *Polytrema* (Férussac), *Asemus* (Ranzani), etc.

Ces Balanides sont composés de quatre valves soudées; leur têt est extrêmement poreux, surtout vers la base.

Dans sa *Monographie des Cirrhipèdes*, M. Darwin énumère huit espèces de *Tetraclita*, appartenant toutes aux mers tropicales; à l'état fossile aucun ouvrage ne les mentionne.

La découverte de M. Dumortier a donc une grande importance, en nous révélant, à l'époque tertiaire, l'existence d'un genre non encore décrit.

GENRE CALLIANASSA. (LEACH.)

2° Callianassa minor. (FISCHER), *N. Sp.*

Nous ne possédons de cet intéressant Décapode macroure que des fragments en assez mauvais état, mais suffisants néanmoins pour faire reconnaître une espèce nouvelle.

Quelques débris appartiennent au membre terminé par la grosse pince. Le carpe et la main sont assez étroits, subquadrangulaires, obliquement tronqués en arrière, un peu bombés sur leurs deux faces; les bords supérieurs et inférieurs sont émoussés, non tranchants. Le doigt articulé de la pince est

muni d'une épine près de son articulation; recourbé fortement vers son extrémité; son bord tranchant est garni de tubercules rapprochés; son bord supérieur subcaréné porte les cavités où étaient implantés les poils.

La main de la petite pince est très-atténuée en arrière, vers son articulation carpienne; sa surface est rugueuse, comme martelée; des rides y circonscrivent des espaces irréguliers et constituent une sorte de mosaïque; les bords supérieurs et inférieurs sont à peine carénés.

Longueur des mains et des carpes, à peine. 1 centimètre.

GISEMENT. — Les Balmes de Saint-Fonds en suivant le chemin de Feyzin (Isère).

OBSERVATIONS. — La taille de cette nouvelle espèce de *Callianassa* est de beaucoup inférieure à celle des *Callianassa Heberti* (M. Edwards), des sables de Beauchamp et *Callianassa Faujasi* (Desm.), de la craie de Maestricht. Les bords des mains des deux espèces sont extrêmement tranchants et comprimés, et la structure du têt est très-différente.

Il serait néanmoins important de recueillir de nouveaux échantillons plus complets, car les mains sont dépourvues de la pince non mobile.

Paris, le 8 août 1863.

MOLLUSQUES

GENRE PHOLAS. LINNÉ.

3° Pholas Dumortieri. FISCHER. N. Sp.

Testa elongata, transversa, antice angulata, postice rostrata, transversim dense sulcata, costis minute tuberculatis, antice

radiatim decussatis, postice sublamellosis; cardine crasso; callo extrorsum reflexo, simplici, non concamerato; apophysa styloïdea tenui; apertura pedali stricta.

Diamètre antéro-postérieur. . . 13 millimètres.
Hauteur 8 —

Coquille allongée, transverse, mince, anguleuse en avant, rostrée en arrière, ornée de sillons transverses rapprochés; côtes tuberculeuses décussées par des rayons longitudinaux en avant, sublamelleuses en arrière; crochet épais; callum réfléchi en dehors, simple et privé de concamérations; apophyse styloïde mince; ouverture pédieuse étroite.

GISEMENT. — Saint-Quentin, le vallon de la Fuly (Isère), le Vernay, en amont du pont de Collonges, près Lyon.

OBSERVATIONS. — Petite espèce qui se rapproche beaucoup de la *Pholus parva* (Turton), avec laquelle je l'avais même confondue. Elle en diffère néanmoins par ses crochets plus antérieurs, ses stries transverses plus saillantes en arrière, et sa forme générale plus étroite et plus allongée.

GENRE PALUDINA (LAMARCK).

4° *Paludina Falsani*. FISCHER, N. Sp.

Testa conico-elongata, plus minusve turrita, anfractus sex parum convexi, medio depressi, longitudinaliter striati, ad suturam inflati; sutura profunda; anfractus ultimus medio subcompressus; apertura ovata; peristoma arcuatum; columella arcuata, postice subcallosa.

Longueur. 22-29 millimètres.
Largeur 15-18 —

Coquille conique allongée, plus ou moins turriculée, six tours de spire peu convexes, subdéprimés vers leur partie

moyenne, striés longitudinalement, renflés au voisinage des sutures qui sont profondes; dernier tour un peu comprimé vers son milieu; ouverture ovale; columelle arquée, calleuse en arrière; péristome simple et arqué.

GISEMENT. — Montée des Corbettes, rue des Lapins, et en face de la prison, Trévoux (Ain).

OSERVATIONS. — Espèce remarquable par le renflement du têt au voisinage des sutures, particularité qui rappelle la structure de la coquille chez les *Melanopsis*, les *Lithoglyphus* et quelques Paludines de l'Amérique du Nord.

Outre ces espèces, nous avons cru devoir joindre à notre travail les descriptions et les figures de deux fossiles intéressants par leurs gisements et leur abondance dans la mollasse marine du S. E. de la France.

GENRE NASSA LAMARCK.

Nassa (Buccinum) Michaudi. THIOLLIÈRE. *Ann. de la Soc. d'Agr. de Lyon*, t. VIII, 1856. *Procès-verbaux*, p. XXIX.

Testa ovato-conica, ventricosa, lævi; spira brevi; anfractu ultimo aliis largiori; apertura oblongata; labro dextro marginalato, intus denticulato, extus incrassato, irregularibusque striis insculpto; columella ter-quaterve plicis callosis signata, inferius recurva (Thiollière).

Ce Buccin, dont la taille ne dépasse guère 20 millimètres de long sur 15 de large, appartient à la section des Nasses; il est voisin des *B. mutabile*, *callosum*, *caronis*, mais il s'en distingue facilement, soit par l'exigüité des premiers tours de

la spire par rapport au dernier, soit par l'absence des stries longitudinales à l'extérieur, soit surtout par les gros plis de la callosité du bord columellaire.

C'est une espèce très-abondante dans les gisements situés aux environs de Hauterives (Drôme), vers la partie moyenne des sables marins de la mollasse. Elle y a été recueillie d'abord par M. Michaud à la combe de l'Egout, près de Hauterives, et par M. Thiollière aux Ponçons-sous-Tersanne. M. Jourdan l'a également trouvée sur plusieurs points du canton de la Tour-du-Pin, dans les mêmes sables. Cette espèce est intéressante pour le géologue, parce qu'elle est facile à reconnaître, qu'on ne l'a pas trouvée ailleurs que dans la mollasse sableuse marine, et qu'elle y est très-abondante.

Il est de toute justice d'y attacher le nom de M. Michaud, qui nous a appris que les environs de Hauterives méritaient d'être étudiés pour leurs coquilles fossiles (Thiollière).

M. Fournet a recueilli ensuite ces mêmes Buccins en grande quantité et en parfait état de conservation dans les graviers de la vallée de la Fuly, près Saint-Quentin et à Heyrieux (Isère). M. Jourdan les a signalés à Fontaines, à Sathonay, près Lyon. Enfin, M. Falsan les a reconnus au Vernay (Caluire) et le long des escarpements de la Bresse, à Bressoles, Béli-gnieux, etc., sur la rive droite du Rhône.

OBSERVATIONS. — J'ai vu un certain nombre de moules de cette espèce, ainsi que quelques exemplaires dont le têt était cassé en partie. On remarque alors que les dents du péristome existent assez souvent dans les premiers tours de la spire, et que, par conséquent, les moules présentent l'empreinte d'une double varice. Ce fait, qui est fréquent chez les *Murex*, *Triton*, *Ranella*, etc., est très-rare chez les *Nassa* (Fischer).

19 avril 1863.

CORALLIAIRES

GENRE DENDROPHYLLIA. BLAINVILLE.

6° Dendrophyllia Collongeonii. FISCHER, *N. Sp.***Dendrophyllia Collongeonii.** THIOLLIÈRE, *mss ?*

Polypier irrégulier, rameux, à branches s'anastomosant souvent entre elles; calices profonds, disposés sur cinq ou six séries verticales, très-rapprochées, formant une saillie de 2 à 3 millimètres, subcylindriques, à extrémité libre plus étroite que leur base circulaire. Côtes vermiculées contournées, mais devenant droites et parallèles en abordant la base des calices; séparées par des excavations profondes et reliées par des trabécules transverses, perpendiculaires aux côtes. Columelles profondes; cloisons minces, étroites, formant quatre cycles, à parois tuberculeuses.

Diamètre des branches.	6-9 millimètres.
— des calices.	2-3 —

OBSERVATIONS.—J'ai reçu ce polypier sous le nom de *Dendrophyllia Collongeonii* (Thiollière); mais il m'a été impossible de découvrir dans quel recueil M. Thiollière a institué son espèce; j'ai tout lieu de supposer que cette appellation est un nom manuscrit ou une étiquette de collection. Dans le doute, j'ai décrit l'espèce en lui conservant le vocable sous lequel elle a été répandue.

Le *Dendrophyllia Collongeonii* est un des plus petits polypiers du genre; les calices de la plupart des *Dendrophyllia*

atteignent, en effet, ou dépassent 10 millimètres de diamètre.

On distinguera donc notre espèce à sa petite taille, à ses rameaux irréguliers, anastomotiques, et à la saillie relativement considérable de ses calices.

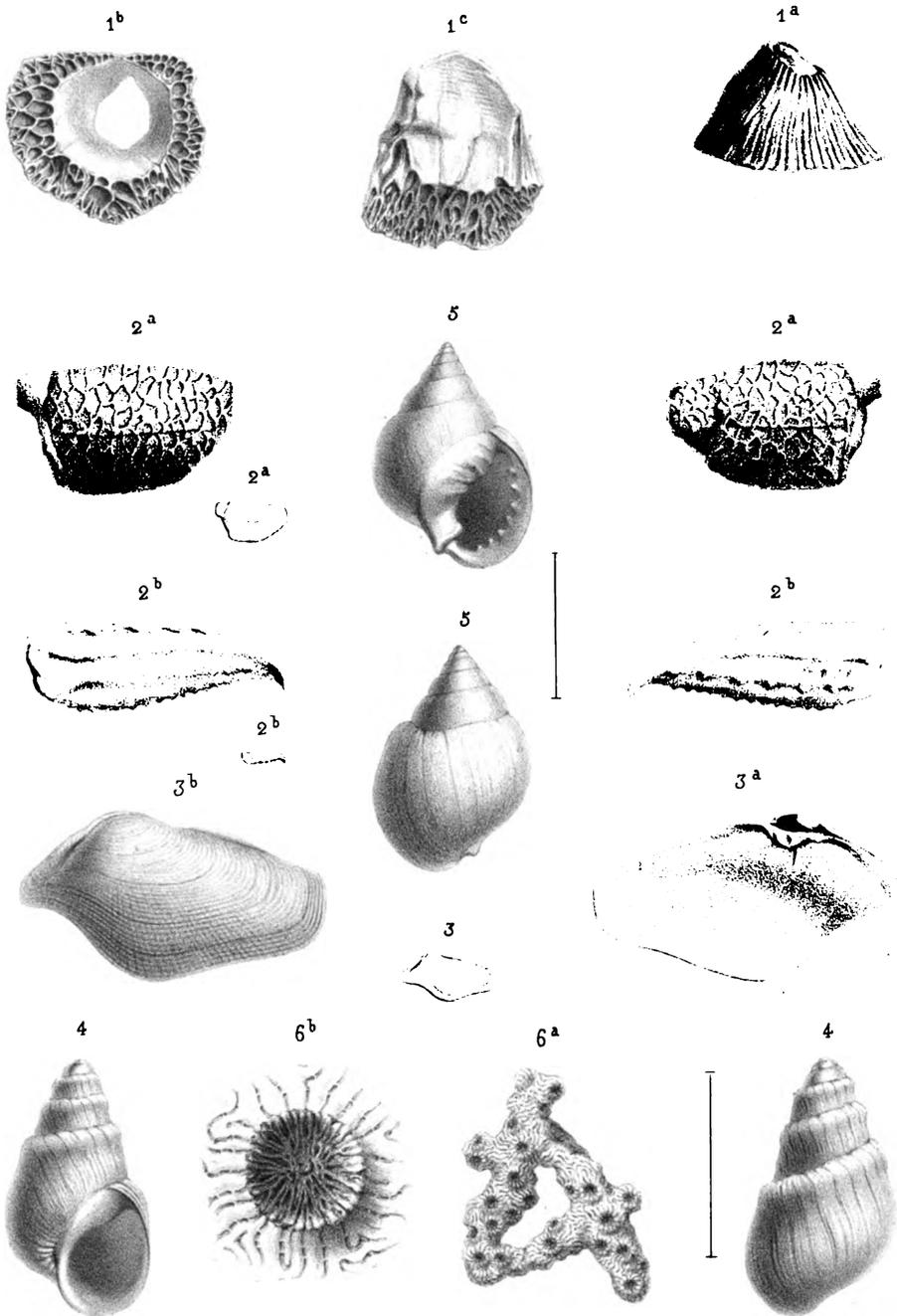
Il est rare de la trouver en bon état de conservation; presque toujours elle est usée, roulée, et les calices sont alors au niveau des rameaux. C'est ce qui arrive également pour les *Dendrophyllia* des faluns de la Touraine.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

- FIG. 1 *Tetraclita Dumortieri* (Fischer). *a.* vue en dehors; *b.* en dedans; *c.* portion grossie de la surface interne montrant aussi les cellules de la base.
- FIG. 2. *Callianassa minor* (Fischer). *a.* main vue en dedans et en dehors; *b.* doigt vu en dedans et en dehors.
- FIG. 3. *Pholas Dumortieri* (Fischer). *a.* vue en dedans; *b.* en dehors.
- FIG. 4. *Paludina Falsani* (Fischer).
- FIG. 5. *Nassa Michaudi* (Thiollière).
- FIG. 6. *Dendrophyllia Collongeonii* (Thiollière). *a.* groupe de grandeur naturelle; *b.* un calice grossi.

Extrait de la *Monographie géologique du Mont-d'Or Lyonnais* publiée par MM. A. Falsan et A. Locard dans les *Annales de la Société impériale d'Agriculture de Lyon*, t. XI, année 1867.

Monographie Géologique du Mont d'or Lyonnais
et de ses dépendances.



Arnoul del et lith.

Imp. Bachelier, Paris.

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1. Tetracrita Dumortieri Fischer. | 4. Paludina Falsani Fischer. |
| 2. Callianassa minor Fischer. | 5. Nassa Michaudi Thiollière. |
| 3. Pholas Dumortieri Fischer. | 6. Dendrophyllia Collongeon Thiollière. |



BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE LYON

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
DE LYON
1891